

Plan local d'urbanisme

Servitudes d'Utilité Publique (SUP) - Echelle 1/5000

<u>Légende</u>

A7 - Forêt de protection AC2 - Sites inscrits ou classés

JS1 - Terrains de sport dont le changement est soumis à autorisation

PM1bis - Zone de rétention des crues du Rhin

T7 - Servitudes aéronautiques établies à l'extérieur des zones de dégagement. Cette servitude s'applique sur l'ensemble du territoire communal

REVISION DU POS VALANT TRANSFORMATION EN PLU

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 03 mars 2020,

A DAUBENSAND, le 03 mars 2020

